

Eure-et-Loir → Actualité

SANTÉ ■ L'obligation de vaccination du personnel soignant, en vigueur aujourd'hui, très suivie à Chartres et Dreux

« Rien ne change pour les patients »

Pour les directions des établissements hospitaliers de Chartres et Dreux, la très grande majorité des personnels a son statut vaccinal à jour. Dès ce matin, tout manquement sera sanctionné, comme le prévoit la loi.

Laurence Franceschina
et Olivier Bohin
chartres@centrefrance.com

Pour les professionnels exerçant dans un établissement de santé, la date d'aujourd'hui est fatidique. Aucun d'entre eux ne pourra prendre son poste sans avoir reçu au moins une première dose de vaccin anti-Covid, ou présenter un certificat de contre-indication à la vaccination, ou de rétablissement à la suite d'une contamination par le Covid-19.

À l'hôpital de Chartres. Yvon Le Tilly, directeur adjoint des Hôpitaux de Chartres, annonce un taux de vaccination du personnel de plus de 99 %, tous services confondus, au centre hospitalier, dans les Ehpad et les structures médico-sociales qui en dépendent.

« Sur un nombre total de 2.800 salariés, une vingtaine de personnes ne sont pas vaccinées. Leur contrat de travail sera suspendu pour une durée indéterminée. »



DIRECTION. À Dreux, Gaël Motreff et Véronique Julié affirment « qu'aucune dérogation ne sera accordée au personnel non vacciné ». PHOTO : OLIVIER BOHIN

La direction des Hôpitaux de Chartres explique avoir anticipé certaines situations, notamment des changements de voie professionnelle. Mais elle assure que le fonctionnement de l'hôpital ne sera pas remis en cause. « Nous avons déjà l'habitude de gérer l'absentéisme de nos personnels. »

À l'hôpital de Dreux. La direction du centre hospitalier Victor-Jousselin explique que, dès ce matin, elle appliquera la loi. « Le personnel soignant ou non soignant qui n'a pas son statut vaccinal à jour sera

suspendu ou mis en congés. » La très grosse majorité du personnel (2.300 agents) est vaccinée, selon Gaël Motreff, directeur adjoint en charge des affaires financières économiques, des admissions et de l'information médicale, et Véronique Julié, présidente de la CME (Commission médicale d'établissement).

« Refus de deux médecins »

Ils précisent que « le nombre d'agents vaccinés augmente régulièrement. Nous sommes à 90 % chez les médecins. Sur les 10 %

restant, certains sont en vacances. On n'enregistre que le refus de deux médecins. »

Chez les personnels non soignants, « le taux de vaccination frôle les 90 %. Certains ne veulent pas transmettre leur statut vaccinal par principe. Nous n'avons connaissance que de quatre refus de vaccination. »

Les dirigeants ajoutent : « L'hôpital a anticipé les éventuelles suspensions de personnel. Pour les patients, rien ne change. Ils seront accueillis, qu'ils aient ou pas leur pass sanitaire. » ■

« Des soignants qui rendent leur blouse, je ne comprends pas »



MINISTRE. Brigitte Bourguignon souhaite davantage de pédagogie pour convaincre les soignants de se faire vacciner.

Brigitte Bourguignon, ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie, s'est rendue dans une résidence pour seniors hier, à Jouars-Pontchartrain (Yvelines).

En visite dans la résidence autonomie Odette Chauvin, la ministre a évoqué la campagne de rappel pour la vaccination contre le Covid-19 et le refus de certains soignants de se faire vacciner.

« La campagne pour la 3^e injection du vaccin a débuté, hier, pour les plus de 65 ans. Combien de personnes sont concernées ? Pas moins de 7.400 Ehpad sont concernés par cette campagne de rappel. Au total, avec les autres établissements, comme les résidences seniors, cela représente près de 15.000 établissements. Cela fait maintenant six mois que certaines personnes ont reçu leurs deux doses. Pour ne pas développer de formes graves, ce rappel est essentiel. »

« Cela veut-il dire qu'une quatrième dose sera nécessaire, plus tard ? À l'heure actuelle, nous ne pouvons pas le dire. Lors-

que l'on voit le développement des variants, ou que l'on voit ce qui se passe avec la grippe, on peut imaginer qu'il faudra peut-être un rappel. Mais il est bien trop tôt pour le savoir. Ce que je vois aujourd'hui, c'est que les personnes âgées, qui étaient les plus impactées au début de la pandémie, sont aujourd'hui peu concernées. Nous devons poursuivre notre travail pour les protéger.

« Certains soignants quittent le navire, car ils refusent la vaccination... Des soignants qui rendent leur blouse, je ne comprends pas. Mais cela représente peu de personnes, qui souvent, ont des craintes alimentées par des fake news. Ceux qui refusent la vaccination font du bruit, mais je ne vois pas d'hémorragie dans le milieu hospitalier, car la grande majorité a compris la nécessité de se faire vacciner. Nous devons maintenant faire preuve de pédagogie, ne pas juger ceux qui font ce choix. N'oublions pas que nous sommes passés de 57 % de soignants vaccinés, le 12 juillet, à près de 90 % aujourd'hui. »

Propos recueillis par Nathan Sportiello

La CGT santé soutient les anti-vaccination



CHARTRES ■ La CGT d'Eure-et-Loir a relayé, hier, à Chartres, l'appel de la CGT nationale, qui a organisé un rassemblement à Paris pour protester contre l'obligation vaccinale du personnel hospitalier. Une dizaine de personnes se sont retrouvées devant l'Agence régionale de santé (ARS), à Chartres, où Stéphane Gaudemer, secrétaire CGT des hospitaliers de Chartres, et Thierry Buquet, son homologue de Dreux, devaient être reçus. « L'obligation de vaccination est très mal vécue par les équipes », estiment-ils. « Il n'existe aucune porte de sortie pour ceux qui refusent mais aujourd'hui, à l'hôpital, on ne peut se passer de personne. »

EN BREF

SOCIAL ■ Portes ouvertes à l'ADMR jusqu'au jeudi 23 septembre

L'ADMR organise des portes ouvertes, jusqu'au jeudi 23 septembre dans les 5 agences du département, pour faire découvrir la vie associative et son offre de services. Plusieurs animations seront au programme : à Courville-sur-Eure, 12 rue Carnot, aujourd'hui, job dating de 14 à 17 heures ; à La Loupe, 11 impasse de la Cerisaie, demain, job dating et recrutement de bénévoles de 10 à 12 heures, activités Lisa, jeux de société et activités physiques modérées pour les seniors, de 14 à 16 heures, sur inscription au 06.81.96.24.88 ; à Voves, 4 rue Thierx-Gallas, vendredi 17 septembre, job dating et recrutement de bénévoles de 10 à 12 heures ; à Saint-Denis-Lanneray,

11 zone d'activité Les Cathelines, jeudi 23 septembre, job dating et recrutement de bénévoles de 10 à 12 heures, activités Lisa, jeux de société et activités physiques modérées pour les seniors, de 14 à 16 heures. ■

CHARTREXPO ■ 450 félins au Salon du chat ce week-end

Le salon du chat de Chartres, organisé par l'Association Féline des Pays de Loire et le Catimini Club, ouvrira ses portes samedi 18 et dimanche 19 septembre, de 10 heures à 18 h 30, à Chartreexpo. Quelques 450 chats, présentés par leurs propriétaires, y sont attendus, pour participer à plusieurs concours de beauté. Nombreux chatons disponibles. Tarifs : 7 € par adulte, 3 € pour les 5-12 ans,

gratuit pour les - de 5 ans. Plus d'informations sur www.assoafpl.fr/salon-chartres.html. Chartreexpo, rue du Médecin-général-Beyne. ■

RASSEMBLEMENT ■ Pour la déconjugalisation de l'Allocation adulte handicapé

Dans le cadre de la journée de mobilisation nationale pour "la déconjugalisation de l'Allocation adulte handicapé" (AAH), un rassemblement a lieu demain, à 15 heures, devant le monument Jean-Moulin, face à la médiathèque l'Apostrophe, boulevard Maurice-Viollette, à Chartres. Cette journée vient protester contre le système actuel d'attribution de l'AAH, qui prend en compte le revenu du conjoint dans le calcul de cette allocation. ■